

Approbation des modalités de contrôle des connaissances et
des compétences et des structures d'enseignement du
Master parcours dérogatoire accéléré double cursus santé-
sciences pour l'année universitaire 2025-2026

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 1^{er} juillet 2025**

Délibération 2025/07/CFVU – 107

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences et les structures d'enseignement du Master parcours dérogatoire accéléré double cursus santé-sciences pour l'année universitaire 2025-2026.

Toulouse, le 1^{er} juillet 2025

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE DE TOULOUSE

FACULTE DE SANTE TOULOUSE

133 ROUTE DE NARBONNE
31062 TOULOUSE CEDEX 9

**STRUCTURE D'ENSEIGNEMENTS et
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES
COMPETENCES
2025-2026**

**Parcours dérogatoire ACCELERE
Double cursus Santé – Sciences**

**équivalent à une 1ère année de Master
mention : Biologie-santé**

Responsable pédagogique

Professeur Jean-François Arnal, Département de Médecine Maïeutique et Paramédical
jean-francois.arnal@inserm.fr

Coresponsables :

Professeur Bernard Payrastre, Département de Médecine Maïeutique et paramédical
bernard.payrastre@inserm.fr

Docteur Valera Marie-Cécile, Département d'odontologie
marie.valera@inserm.fr

La Présidente de l'Université

- Vu l'avis du Conseil de la Faculté de Chirurgie Dentaire en sa séance du 12 juin 2018
- Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du 3 juillet 2018
- Vu l'avis du Conseil de la Faculté de chirurgie dentaire en sa séance du 19 mai 2021
- Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire en sa séance du **20/05/2025**

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
MODALITES D'ACCES	3
INSCRIPTIONS.....	4
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	5
STAGE DE RECHERCHE	6
LE RAPPORT DE STAGE	6
LA SOUTENANCE.....	6
VALIDATION DES DEUX ANNEES DU PARCOURS DEROGATOIRE ACCELERE	7

Arrête

INTRODUCTION

L'objectif des filières Santé-Sciences est de former tous les ans, dans les principales Universités de France, **un petit nombre des futurs professionnels de santé à la recherche et par la recherche**, afin de réaliser un double cursus plus précocement que le dispositif dérogatoire corps de santé classique. Ce cursus s'inspire de la formation « **MD-PhD training program** » proposée par la plupart des Universités aux Etats-Unis, et dans la majorité des pays européens.

Un **réseau des filières Santé-Sciences** se met en place actuellement en France qui a pour objectif de coordonner la formation des futurs professionnels de santé aux métiers de la recherche scientifique en visant un niveau d'excellence. Ce réseau a pour vocation de mettre en commun ou partager les formations scientifiques théoriques et pratiques proposées par chaque filière, mais aussi l'animation scientifique, des facilités proposées historiquement depuis plus de 15 ans par sa filière nationale de l'Ecole de l'INSERM.

<https://www.inserm.fr/nous-connaître/ecole-de-linserm-liliane-bettencourt/>

Ce réseau a pour vocation de favoriser l'interdisciplinarité scientifique et de soutenir la formation précoce à et par la recherche avec en particulier :

- la possibilité de faire un **master pendant les études de médecine, d'odontologie et de pharmacie**,
- voire pour ceux qui le souhaitent une thèse de sciences précoce dans la continuité du master.

Parmi les étudiants n'ayant pas été retenus par l'Ecole de l'INSERM (seulement 20 à 30 étudiants sont admis par an pour toute la France, et 1 à 3 par an à Toulouse), plusieurs étudiants tous les ans souhaitent effectuer un parcours apparenté comme cela est possible dans d'autres universités françaises. Le parcours présentement proposé s'inscrit dans le cadre d'un réseau des filières Santé-Sciences développé par les principales Facultés de Médecine en France et devant permettre maintenant à un plus grand nombre d'étudiants d'accéder à une formation scientifique.

MODALITES D'ACCES

Parcours dérogatoire accéléré équivalent à une 1^{ère} année de master Mention Biologie-Santé

Le parcours dérogatoire accéléré, donnant l'équivalence de la 1^{ère} année de master de la mention Biologie-Santé, est accessible aux étudiants des corps de santé (Médecine, Odontologie et Pharmacie).

Les étudiants doivent s'inscrire dès la 2^{ème} année de leurs études de santé effectuées à la Faculté de Santé de l'Université de Toulouse.

La validation d'UE théorique ou UE stage hors de ce dispositif ne garantit pas la validation d'éléments de la 1^{ère} année de master de la mention Biologie-Santé.

ETAPE D'ADMISSION

La préparation est encadrée par les Professeurs JF Arnal et B Payrastre (Département MMP) et le Dr MC Valera (Département d'Odontologie).

Une **information générale** concernant l'Ecole de l'INSERM et le cursus Santé-Sciences est faite en amphithéâtre **au début du cursus de 2^{ème} année** (DFGSM2, DFGSO2, DFGSP2), rapidement suivie d'une information détaillée pour les étudiants intéressés. Ils sont en particulier conseillés et guidés pour la constitution du dossier de candidature commun à l'Ecole de l'INSERM et au parcours dérogatoire accéléré, qui doit être déposé début novembre.

<https://www.inserm.fr/nous-connaître/ecole-de-linserm-liliane-bettencourt/>

Deux possibilités en Décembre :

1- soit l'étudiant est admissible à l'Ecole de l'INSERM et il participe à la formation de Février. Elle comprend 80 heures de formation scientifique, complétées par 20 heures de tutorat. Cette formation est fondée sur un important travail personnel portant sur les grandes avancées scientifiques, dont le programme est défini annuellement. Il candidate à la sélection finale/ admission à l'Ecole de l'INSERM (Juin). S'il est admis à l'Ecole de l'INSERM, il suit ce cursus en place depuis 20 ans.

2- soit l'étudiant n'est pas admissible à l'Ecole de l'INSERM (Décembre) ou pas admis à l'Ecole de l'INSERM (Juin). Il peut alors candidater et intégrer le **parcours dérogatoire accéléré de Toulouse** selon les modalités ci-dessous dans le but de se familiariser, parallèlement à ses études de médecine, d'odontologie ou de pharmacie, à la recherche biomédicale en vue de l'obtention d'un Master à la fin d'un cycle de 4 années d'études incluant l'année de PASS ou LAS.

Cette étape de formation scientifique fondamentale commence en **janvier de la deuxième année** (DFGSM2, DFGSO2, DFGSP2) et se poursuit en troisième année (DFGSM3, DFGSO3, DFGSP3) des études universitaires de santé. Elle comporte des unités d'enseignements scientifiques spécifiques et une formation expérimentale pratique.

Les étudiants déposent leur candidature début décembre. Celle-ci est évaluée par un jury (composé au minimum de 3 HU et de 2 Chercheurs des EPST). Chaque étudiant (DFGSM2, DFGSO2, DFGSP2) retenu se voit attribué au mois de janvier un tuteur membre d'une équipe de recherche labellisée. Il commence alors le parcours comme indiqué ci-dessous.

En juin, sont incorporés s'ils le souhaitent dans le cursus, les candidats non admis à l'Ecole de l'INSERM. L'inscription de l'étudiant au cursus dérogatoire « accéléré » de Toulouse lui permettra d'obtenir la délivrance des 12 ECTS correspondant à un enseignement théorique et il devra effectuer le stage en laboratoire pour valider cette équivalence à la 1^{ère} année de master des mentions concernées.

Quelque soit la situation du candidat, il devra procéder à une inscription administrative.

INSCRIPTIONS

- La procédure d'Inscription est accessible :
 - o au secrétariat de la scolarité du Master 1 dérogatoire
 - o sur moodle
- La période d'inscription se situe entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre.
- Les inscriptions se prennent toutes à la Faculté de Santé site 133 route de Narbonne pour tous les étudiants corps de santé au 1^{er} étage du bâtiment A0 :

**Faculté de Santé
Division de la formation
Service du master 1 dérogatoire
133 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9**

Contact : Mme Nathalie KOUACHE-BENAYOUN
sante.master1derogatoire@univ-tlse3.fr
05.62.88.90.56

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Pour obtenir l'équivalence de la 1^{ère} année de master, le parcours dérogatoire **accéléré** nécessite la validation de 60 ECTS répartis comme suit au cours du cursus de l'étudiant en santé:

Pendant l'année **DFGSM2-DFGSO2-DFGSP2**:

	Unité d'Enseignement Théorique (UET) (2eme Quadrimestre)	6 ECTS
	2 UE proposées par le cursus BIOMIP (2eme Quadrimestre)	6 ECTS
	Séminaire prestige	2 ECTS
	Unité d'Enseignement de Stage de Recherche (8 semaines)	10 ECTS
TOTAL	1^{ère} année du parcours dérogatoire accéléré	24 ECTS

Pendant l'année **DFGSM3-DFGSO3-DFGSP3**:

	Unité d'Enseignement Théorique (UET) (1 ^{er} et/ou 2eme Quadrimestre)	6 ECTS
	2 UE proposées par le cursus BIOMIP	6 ECTS
	Séminaire prestige	2 ECTS
	Unité d'Enseignement de Stage de Recherche (8 semaines)	12 ECTS
	Rédaction d'un projet de recherche	10 ECTS
TOTAL	2^{ème} année du parcours dérogatoire accéléré	36 ECTS

Au total, le **parcours dérogatoire accéléré comprendra 60 ECTS**

Toute UE validée est acquise, la note minimum de 10 sur 20 à chacune d'elle est nécessaire.

L'équivalence de la 1^{ère} année de master ne sera acquise qu'après la validation de la 5^{ème} année de médecine, d'odontologie et de pharmacie.

Les unités d'enseignement théorique (UET) de 6 ECTS appartiennent au master mention Biologie-santé (Cf Annexe 1). La liste peut être consultée sur <https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/parcours-derogatoire-biologie-sante>.

Les unités d'Enseignement proposées par le cursus BIOMIP sont disponibles sur :

<https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/cursus-pedagogique-biomip#presentation>

et

https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/fsi-sv-plaquette-biomip-2021-2022_1606198801684-pdf

1/ UE BIOMIP

Cette filière nouvellement créée « Biologie/Mathématiques/Informatique/Physique » reçoit actuellement 12 à 24 étudiants de la Faculté des Sciences et Ingénierie, sélectionnés sur dossier à la fin du premier semestre de Licence mention Sciences de la Vie. Elle propose des études de biologie renforcées en Mathématiques/Informatique/Physique et en Anglais.

Chaque étudiant des corps de santé devra choisir 2 unités d'enseignement par an (6 ECTS).

Les cours sont disponibles sur Moodle afin de faciliter la réalisation des deux cursus en parallèle DFGSM2/DFGSO2/ DFGSP2- parcours dérogatoire accéléré.

Ce programme est proche de celui proposé par l'Ecole de l'INSERM en DFGSM2/ DFGSO2/ DFGSP2 (80 heures). Il peut être réalisé entièrement au 2^{ème} quadrimestre en accord avec l'équipe pédagogique de la licence, l'inscription se faisant en janvier.

2/ Séminaire Prestige

Un programme de conférences mensuelles (6 à 8 par an) par des chercheurs ou des enseignants-chercheurs de renom, en concertation avec les étudiants, sera établi. Chaque conférence aura lieu de manière générale le mercredi de 18:00 à 20:00 (à la salle de conférence de l'I2MC, site du CHU Rangueil).

Il se déroule sous le format suivant : une heure d'exposé suivi d'échanges/questions avec les étudiants.

La présence aux séminaires est obligatoire, et correspond à 2ECTS chaque année. Le programme sera

disponible sur Moodle afin que les étudiants puissent s'organiser. Les conférences seront aussi ouvertes aux étudiants en Santé de Master 1 intéressés par les sujets traités.

STAGE DE RECHERCHE

Pour valider l'unité stage de recherche il faut :

- S'inscrire administrativement à la scolarité du Master **dérogatoire de la Division de la Formation de la Faculté de santé**.
- Assister à l'enseignement d'initiation : 3 jours de cours obligatoires en janvier de 17h à 20h.
- Retirer une convention de stage à la scolarité du M1 dérogatoire au moins **2 mois** avant le début du stage .

Et la lui retourner au moins **3 semaines** avant le début du stage.

Aucun étudiant ne pourra commencer le stage sans les signatures de toutes les parties sur la convention.

- Effectuer chaque année un travail de 2 mois **minimum (pouvant aller jusqu'à 3 mois si le laboratoire d'accueil donne son accord)** dans un laboratoire de recherche labellisé nationalement, ou internationalement, sous la supervision d'un chercheur (CR, DR) ou d'un enseignant chercheur (PU, PUPH, MCU, MCUPH).
- Rédiger et présenter oralement un rapport de stage (mémoire) devant un jury.

LE RAPPORT DE STAGE

Il doit comporter vingt pages maximum (introduction avec situation de la question de recherche, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion).

Présentation sous forme d'article scientifique

Introduction

Matériel et Méthodes Résultats

Discussion Bibliographie

Présentation du laboratoire d'accueil

Intitulé Organigramme Reconnaissance

Compte –rendu des cours de l'UE stage : Organisation de la recherche en France Méthodologie des essais cliniques, statistiques Principes de l'expérimentation

Mesures d'hygiène et de sécurité : Exposition à des risques particuliers Information, formation

Risques liés au travail réalisé

Ce rapport doit être rendu 7 jours avant les dates de soutenance en respectant la procédure décrite sur la plateforme moodle..

Les dates fixées pour les soutenances du mémoire sont mises en ligne sur moodle et adressées par mail aux candidats.

LA SOUTENANCE

En septembre, à l'issue de la 1^{ère} année et de la 2^{ème} année du parcours dérogatoire accéléré, les étudiants sont auditionnés par un Jury.

Tous les étudiants sont priés d'apporter leur ordinateur portable à la soutenance. (Pour les MAC prévoir un adaptateur).

VALIDATION DES DEUX ANNEES DU PARCOURS **DEROGATOIRE ACCELERE**

1/ En DFGSM2-DFGSO2- DFGSP2

Le passage de l'étudiant à l'étape suivante se fera :

- Sur la base des notes du DFGSM2-DFGSO2- DFGSP2 (2^{ème} année d'étude),
- Des notes des deux UEs BIOMIP, choisies en 1^{ère} année,
- des notes de l'UE de master choisi en 1^{ère} année,
- de la participation aux séminaires prestige
- de la note de stage composée de la note de travail en stage, de la note du rapport de stage couplé à un entretien de 10 mn suivi de 20 mn de questions (une seule note),

Chaque note doit être supérieure à 10 sur 20 pour valider cette 1^{ère} année du parcours dérogatoire accéléré. Aucune compensation n'est possible.

Les étudiants n'ayant pas validé la 1^{ère} année du parcours dérogatoire accéléré ou qui redoublent la 2^{ème} année de leur cursus principal, gardent le bénéfice des ECTS acquis en commun avec le parcours dérogatoire classique de la mention concernée qu'ils peuvent rejoindre.

2/ En DFGSM3-DFGSO3- DFGSP3

La validation de l'étudiant se fera :

- Sur la base des notes du DFGSM3-DFGSO3 – DFGSP3 (3^{ème} année d'étude),
- des notes des deux autres UEs BIOMIP, choisies en 2^{ème} année,
- des notes de l'autre UE de master choisi en 2^{ème} année,
- de la participation aux séminaires prestige
- de la note du stage composée d'une note sur le travail effectué et d'un note regroupant rapport et soutenance,
- de la note sur le projet de recherche .

Le rapport de stage et le projet de recherche seront défendus lors d'un entretien de 10 +10 mn suivi de 20 mn de questions (2 notes).

La note de 10 sur 20 à chacune des UE ainsi qu'au stage et au projet de recherche est nécessaire pour valider cette 2^{ème} année du parcours dérogatoire accéléré. Aucune compensation n'est possible.

Il n'y a pas de convocation envoyée aux étudiants pour les épreuves des UE théoriques des 2 sessions

Toulouse, le

La Présidente de L'Université
Odile RAUZY

Annexe 1

Le descriptif des UE pour la validation du M1 dérogatoire biologie santé est disponible dans Moodle

- Médecine et Biologie de la Reproduction. Roger Léandri
- Approche anatomique et radiologique du corps humain. Frédéric Lauwers
- Thérapies Innovantes et Ciblées-Techniques et Approches Cellulaires (TIC-TAC). *Basic Biology of the Cell for Emerging Therapies* (BBC-ET) (en Anglais dans le cadre de CAré). J-Christophe Pagès, Bruno Ségui
- Biochimie des dysrégulations métaboliques. Sophie Sixou, Frédérique Savagner
- *Fundamentals in translational research* (en Anglais, dans le cadre de CAré). Laura Keller, Stéphanie Trudel
- Le Médicament : Introduction à la Pharmacologie Moléculaire, à la Pharmacocinétique et à la Pharmacologie Clinique. Christine Brefel-Courbon
- Mécanismes et modélisations en physiopathologie humaine. Ivan Tack
- Physiopathologie des Infections. Christophe Pasquier
- Anthropobiologie et Ecologie Humaine. José Braga
- Méthodes et concepts en Anthropobiologie. Norbert Telmon, Frédéric Savall
- L'évolution et ses mécanismes : l'Homme. Eric Crubézy, Norbert Telmon
- Approche Physiopathologique des Maladies du Métabolisme. Jérôme Ausseil
- Innovations Technologiques et Santé Digestive. Éric Oswald, Emmanuel Mas
- Biotechnologies et ingénierie biomédicale. Bettina Couderc, Isabelle Lajoie-Mazenc
- Le vivant dans l'espace et l'univers. Safouane Hamdi, Adam Walters
- Concept « One health » : approche multidisciplinaire des maladies infectieuses, Romain Volmer
- Certificat Interdisciplinaire en Sciences Cognitives (CISCO) : Inscription et renseignements : <https://www.univ-toulouse.fr/tiris-transitions-et-interdisciplinarite/programme-formation-de-tiris>
- Biologie et physiopathologie moléculaires de la cellule Bernard Payrastra, Frédérique Savagner
- Différenciation et oncogénèse, Gilles Favre, J-Pierre Delord
- Physiopathologie du Système Immunitaire et Immuno-Intervention. Emmanuel Treiner
- Génétique Humaine et Comparée. Julie Plaisancié
- Mise en Forme et Biodisponibilité des Médicaments. Peggy Gandia, Sophie Cazalbou
- Les Biomatériaux : matériaux pour la santé. Sophie Cazalbou
- Conception et structures des molécules à intérêt thérapeutique. Vania Bernardes-Génisson
- Méthodes d'analyse et Contrôle Qualité des Produits de Santé. Karine Reybier
- La recherche en pharmacologie au service de l'innovation thérapeutique. Mr Guiard
- Bases moléculaires des maladies et thérapies innovantes. Rémy Poupot, Philippe Rousseau
- Trafic membranaire et maladies infectieuses. Rémy Poupot, Philippe Rousseau
- Dialogues moléculaires : de la structure au métabolisme. Rémy Poupot, Philippe Rousseau
- Entrepreneuriat en biotechnologie. Rémy Poupot, Philippe Rousseau